

## Interview du maire David Taupiac



Interview du maire David Taupiac

Lors des vœux du Conseil Municipal, David Taupiac, maire de Saint-Clar, avait évoqué les différents points essentiels de l'année 2019. Il en a précisé certains aujourd'hui.

**LJDG** : M. le maire, pouvez-vous nous expliquer les grandes lignes de projets pour la commune durant cette année 2019 ?

**D.T** : Suite à la présentation des vœux qui se sont déroulés, le 11 janvier, soirée à laquelle nous avons accueilli près de 300 personnes, nous avons établi le bilan de l'année 2019 en évoquant toutes les compétences. On note pour le côté social, l'engagement de la mairie de créer une mutuelle municipale avec la collaboration de la mutuelle Mutualia. Cette mise en place est en cours depuis fin 2019. Tous les Saint-Clarais, intéressés par une mutuelle ou qui ne peuvent en disposer, ont la possibilité de se renseigner auprès de nos services. Le coût de ce service est attractif.

Nous avons également travaillé sur les projets de revitalisation du centre bourg de la commune, à la fois pour l'habitat et le commerce. Le contrat centre bourg fait l'objet d'un appel d'offres de la région Occitanie. La mairie s'est positionnée sur ce projet et a proposé un dossier de candidatures en fin d'année. La commune peut ainsi bénéficier de subventions bonifiées pour tous les futurs projets du centre bourg, avec la maison de santé, la salle de sports mais aussi la favorisation de l'habitat et l'implantation de commerces. Ainsi, cinq nouveaux commerçants et artisans sont venus s'implanter, preuve de dynamisme et d'attractivité du village. Que ce soit l'assurance Allianz, SD Informatique, pour la maintenance informatique, un institut de beauté, « La Bulle de coton », un service de secrétariat, ou encore un ferronnier d'art, et « Les ateliers du mimosa ».

**LJDG** : Je crois savoir que d'autres chantiers ont été prévus.

**D.T** : En effet, nous avons également travaillé sur la mise en place d'un centre de santé en vue d'améliorer les problèmes de désertification médicale. Certains médecins partent à la retraite et ne sont pas remplacés, nous nous orientons donc vers un centre municipal de santé dans lequel il y aura des médecins salariés par la commune, nous avons obtenu les agréments au mois d'août 2019. Le recrutement a été finalisé au mois de décembre où nous avons retenu deux médecins, cette maison de santé a ainsi pu ouvrir ses portes le 13 janvier, et cela fonctionne bien pour l'instant. Le canton de Saint-Clar regroupe 14 communes pour environ 3000 habitants.

Nous avons enfin obtenu une aide pour les commerçants de la communauté de communes des Bastides de Lomagne, des aides de l'état pour l'artisanat et le commerce, ces fonds serviront à développer le commerce dans le centre du village et aider certains projets privés. Dans le cadre du centre bourg, il y aura aussi la création d'une opération programmée de l'amélioration de l'habitat afin d'aider certains propriétaires à améliorer leur habitation.

En conclusion, cette année 2019 a été dynamique, attractive, je souhaite que l'année future en soit de même, l'évolution de la population à l'heure actuelle pour Saint-Clar est de 5,3 % et nous arrivons aux 1100 habitants aujourd'hui.